

## Procès-verbal du conseil d'école du 24 novembre 2025

*Présents à la réunion :*

**Enseignants** Mmes ASTOUL, DUBOST, FERRAND, GARREL, GUITTET, LE SAINT, LEJAMTEL, MORIN, OLLIVIER, TALVAS, MM. DESGROUSILLIERS, FOURRIER, FRIN ; **Représentants des parents d'élèves** Mmes DESGRANGES, PERON, MM. BITBOL, JUMEL, LOUVEAU, LUCAS, MASSOL ; **Mairie : Adjoint au maire chargé de l'Éducation** M. GENTES, **Responsable du pôle enfance jeunesse** M. HAMON

*Absents excusés :*

**Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale** Mme SIMONOT,

**M. Le Maire** M. JAOUEN,

**Enseignantes :** Mmes COLLET, HUET, POIRIER, RIVOLLIER

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes BACLET, BRETEAU, KERGOZOU, LEROUX, LAMOTHE, ZAGO, MM. AUBRY, CHEVALIER, JACOB, LAISNE, TREBAOL

Après un rapide tour de table, le directeur souhaite la bienvenue aux nouveaux parents élus ainsi qu'à Mmes Elisa GUITTET et Alexia OLLIVIER nouvelles collègues nommées sur l'école. Il rappelle que, dans l'intérêt de tous (adultes et enfants), il poursuivra sa tâche cette année dans le dialogue, la concertation, le respect et la courtoisie avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Enfin, il précise que, comme chaque année, le PV de chaque conseil d'école sera envoyé à M. Gentes et aux représentants des parents d'élèves pour relecture et validation avant diffusion à l'ensemble des parents de l'école.

### Installation du nouveau conseil d'école

Une seule liste d'union, soutenue par l'APE Le Massicot, s'est présentée aux élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école le 10 octobre dernier. **265 votants sur 482 inscrits** (soit 54,98% de participation contre 56,88% en 2024, 47,33% en 2023, 46,44% en 2022). Pour la sixième année consécutive, seul le vote par correspondance était possible. Le maintien d'un fort taux de participation nous encourage à renouveler ce type de vote facilité par la mise à disposition d'un matériel de vote complet. **12** parents titulaires élus et **6** parents suppléants. Merci aux deux parents qui m'ont aidé lors du dépouillement.

3 nouvelles enseignantes : **Mme Elisa GUITTET** en classe de CM1 **Mme Alexia OLLIVIER** en classe de CE1 (complément de service de Mme LEJAMTEL) et **Mme**

**Clémence POIRIER** en classe de CM1/CM2 (complément de service de Mme HUET).

### Bilan de la rentrée scolaire 2025

Les effectifs sont en légère baisse : 290 élèves à la rentrée (pour mémoire 303 élèves à la rentrée 2024) ce qui explique la fermeture d'une classe confirmée en septembre par Monsieur le DASEN. A ce jour, les élèves inscrits sont répartis en 12 classes de la façon suivante : 2 C.P. à 21, 23 ; 3 C.E.1 à 19, 22, 23 ; 2 C.E.2 à 28 et 29 ; 1 C.M.1 à 25 ; 2 C.M.1/C.M.2 à 23 (14/9) et 24 (15/9) ; 2 CM2 à 26 et 27.

L'équipe pédagogique respecte un nombre d'élèves maximum de 24 par classe jusqu'au niveau CE1.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) de La Mézière dont l'école dépend est composé de **Mme Nolwenn FADET** - psychologue scolaire E.N. et **Mme Noalig MONTAGNON** - enseignante spécialisée (maîtresse E). Cette enseignante peut mener des activités pédagogiques avec des petits groupes d'élèves qui ont des besoins pédagogiques particuliers en concertation avec l'enseignant(e), après information transmise aux parents.

**4 A.E.S.H. (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) :** **Mmes Stéphanie LEVILLAIN, Christelle LIEBERT, Mathilde PINCHON (congé parental) et M. FESTOC** accompagnent 9 élèves bénéficiant d'une notification d'accompagnement par la MDPH.

Tous les élèves de l'école ayant une notification ne bénéficient pas d'un accompagnement à hauteur de cette notification.

Pour les temps périscolaires : **Mmes Noëlla STACHURA, Anne-Sophie CRESPEL et M. Alexandre LE RICHE** directeurs référents à l'école élémentaire. **Mme Audrey DE BAER** intervient en BCD : elle accueille chaque classe (par demi-groupe) une fois par semaine et gère les emprunts et les retours.

Des évaluations nationales de rentrée du C.P. au C.M.2 (depuis la rentrée 2024 : évaluations généralisées à tous les niveaux) ont été réalisées en septembre. Un retour a été fait auprès des familles. Les enseignants rappellent que ces évaluations restent un outil complémentaire aux évaluations déjà réalisées en classe pour mettre en œuvre un accompagnement pédagogique adapté à chaque élève.

Pour votre information, des nouveaux programmes en français et en mathématiques sont parus à la rentrée

2025 et applicables dès maintenant dans les classes (hormis en CM2).

Le programme EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle) est applicable à raison de 3h par année scolaire. L'infirmière scolaire du collège de Melesse assurera cet enseignement auprès d'une partie de nos élèves.

Retrouvez tous les programmes sur les liens à suivre :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

<https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2>

<https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>

En cette rentrée scolaire, les horaires décalés sont maintenus.

Pour rappel

**GROUPE 1 : 8h30-11h50 / 13h50-15h40**

CP Isabelle/Gaëlle + CP Annaïk + CE1 Loïc + CE1 Céline L/Alexia + CE1 Céline M + CE2 Estelle/Maïwenn + CE2 Anne-Laure

**GROUPE 2 : 8h40-12h / 14h-15h50**

CM1 Elisa + CM1/CM2 Véronique + CM1/CM2 Laura + CM2 Nadège + CM2 Jean-François

### Questions des parents sur ce premier sujet

- **Horaires (école) :** il semble que les entrées décalées en classe le matin aient été mises en place lors du COVID, est ce qu'un retour à un horaire unique est envisagé par l'école ?

Les horaires décalés ont été maintenus pour fluidifier les entrées en classes, éviter les embouteillages sur les parkings de l'école et prévenir tout accident aux abords de l'école le matin et faciliter les départs au restaurant scolaire le midi. Les équipes pédagogique et périscolaire souhaitent, en accord avec la mairie, maintenir ces horaires. Pour rappel, l'accueil des élèves du 2<sup>nd</sup> groupe se fait dans la cour à partir de 8h30. Si votre enfant arrive entre 8h20 et 8h30, il est indispensable et obligatoire qu'il se présente, accompagné d'un adulte, dans le hall de l'école en garderie. Ce temps de garderie reste sous la responsabilité de la municipalité et est pris en charge financièrement par la collectivité.

Les parents ajoutent que les enfants ne veulent pas aller en garderie le matin et préfèrent rester devant l'école en attendant 8h30. Le directeur répond que les parents sont seuls garants de la sécurité de leur enfant jusqu'à l'entrée dans l'école (les accompagner et les inciter à aller en garderie plutôt que de rester dehors).

Il est également constaté par l'équipe pédagogique beaucoup de retards d'élève de cycle 2 en ce début d'année. Merci de respecter les horaires.

- **Peut-on avoir un bilan des effectifs AESH ?**

Le directeur porte à la connaissance des parents un document synthétique anonyme qui fait apparaître une insuffisance d'accompagnement AESH pour 3 élèves en accompagnement individualisé 75% et une absence d'accompagnement pour un élève en accompagnement mutualisé. Il précise que le recrutement des AESH est devenu très compliqué (crédits disponibles mais pas ou peu de candidats au poste). Les services académiques sont informés de la situation de chaque école. Enfin, le directeur précise qu'aucun service de remplacement existe en cas d'absence d'un.e AESH.

### Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école reprend le règlement départemental en y apportant quelques précisions.

Lecture faite par le Directeur du Règlement intérieur modifié.

La Charte de la laïcité est également portée à la connaissance des membres du Conseil d'École et le Directeur rappelle que chaque enseignant en parle à ses élèves dans sa classe.

**Le règlement intérieur 2025-2026 est adopté à l'unanimité.**

Un exemplaire est envoyé aux familles par mail et un coupon réponse de prise de connaissance de ce règlement sera collé dans les cahiers de liaison.

### Point d'information programme PHARE (Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école)

Pour rappel, dans le cadre du programme de prévention pHARe, l'école (comme tous les établissements de France et d'Outre-mer) applique la **Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)** pour répondre aux situations d'intimidations.

La Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) consiste à agir sur les interactions entre les élèves afin de les pacifier. **Cette méthode permet à l'adulte d'adopter une attitude empathique sans blâme ou sanction, sans jugement et sans culpabilisation.**

Sur la base d'un protocole précis, la MPP est menée par une équipe d'enseignants formés à la conduite d'entretiens avec l'élève cible, sa famille (si la situation le demande), les témoins et les élèves intimidateurs.

Le directeur est passé pendant la période 1 dans toutes les classes pour rappeler à l'ensemble des élèves l'application du programme pHARe au sein de l'école. Jeudi 6 novembre dernier, des actions ont été menées dans toutes les classes à l'occasion de la *Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement à l'école.*

Dans l'école, 7 enseignants et 1 AESH constituent actuellement l'équipe ressource pHARe : Mmes Céline MORIN, Annaïk FERRAND, Véronique HUET, Maïwenn LE SAINT, Stéphanie LEVILLAIN, Anne-Laure TALVAS et MM. Luc DESGROUSILLIERS, Loïc FRIN.

Un parent questionne sur le retour sur expérience après plusieurs années de pratique du protocole. Le directeur indique que cette méthode MPP connaît un fort taux de réussite de règlement de conflits. Il précise qu'une attention particulière de tous demeure pendant plusieurs semaines auprès des élèves cibles et l'équipe observe un impact positif sur les élèves intimidateurs et les témoins.

### Exercices de sécurité à réaliser en 2025-2026

Exercices de sécurité à réaliser durant cette année scolaire :

- 2 exercices de type « évacuation incendie » : 1<sup>er</sup> réalisé le 22 septembre -> RAS.
- 1 exercice de type fuite « attentat-intrusion » réalisé conjointement avec l'école maternelle le 18 novembre dernier -> RAS. (Pour la première fois, l'équipe enseignante n'était avertie ni de l'heure ni de la forme de l'intrusion)
- 1 exercice de confinement risques majeurs à réaliser d'ici fin décembre 2025.

Ces différents exercices sont préparés en classe avec les élèves. Les parents ont une information (par mail) au sujet de ces exercices pour échanger si besoin à la maison avec leur enfant.

Le directeur informe de la mise en place d'un nouveau PPMS unifié (*risques majeurs & attentat-intrusion*) des deux écoles (maternelle et élémentaire) depuis octobre 2024, rédigé par le chargé de mission PPMS de la DSDEN et mis à jour chaque début d'année scolaire par les directions.

RAPPEL IMPORTANT : le niveau d'alerte VIGIPIRATE est porté à son niveau le plus élevé "**urgence attentat**", depuis le 16 octobre 2023, ce qui implique pour l'école une surveillance plus accrue des entrées/sorties et une limitation des attroupements d'élèves.

### Compte-rendu d'activités 2024-2025 de la coopérative scolaire

Mandataires OCCE : Mme GAREL et M. FRIN.

La coopérative scolaire permet de gérer les sorties et les projets, financés par la subvention de la Mairie de **8 351.86 €** (financement + adhésion et assurance OCCE + adhésion USEP pour 7 classes), par la participation de l'APE pour un montant de **11 556 €** et les participations volontaires des familles à l'OCCE de **1443 €** (cotisations).

**Produits : 35 235.42 €**

- ventes de produits pour cession : 4418,69 € (loto + photos de classe)

- subventions mairie, APE, participation des familles aux sorties (JPO Paris et classe de mer)

**Charges : 34 787,93 €**

- charges des activités éducatives : 29 991.12€ (sorties scolaires, projets, ...)

- achat de produits pour cession: 3 062.18€ (loto, classe de mer)

- cotisations et assurances versées à l'OCCE : 1620,60€

- services bancaires : 64,13€

- charges exceptionnelles : 49.90€

*Excédent de 447.49€*

M FRIN et Mme GAREL remercient la maman d'élève venue vérifier les comptes de l'OCCE en septembre avec eux.

### Projets pédagogiques

#### Projet Médias

L'équipe pédagogique, sous l'impulsion du directeur de l'école, souhaite, pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, proposer à tous les élèves un projet commun fédérateur. Cette année, nous avons choisi de travailler au croisement de l'éducation aux médias et de l'égalité filles/garçons (lutte contre les stéréotypes de genre) de janvier à juin prochain. Les élèves vont découvrir à travers 12 séances (dont 6 avec intervenante) l'univers des médias (podcast, capsules vidéos, ...). Une rencontre avec les journalistes est prévue mardi 25 novembre prochain (une journaliste indépendante et une journaliste du groupe EduMédias – Club de la Presse).

Le directeur remercie le conseil municipal pour la participation à la subvention de ce projet à hauteur de 4€ par élève soit 1160€ (subvention votée au budget 2026). L'équipe pédagogique va solliciter, en complément, l'aide exceptionnelle de l'association de parents d'élèves (APE Le Massicot).

**Cross solidaire** : tous les élèves de l'école ont participé au cross solidaire pour l'association 'La Ligue des Petits Héros' jeudi 16 octobre profitant d'une météo clémente. La course s'est déroulée au stade des Champs Courtin. L'ensemble des participants, organisateurs et spectateurs étaient très satisfaits. La somme récoltée a été de **1150€** à l'occasion de la tombola du *Lukemeni deiz* fin septembre et **95.€** en dons volontaires au moment de notre cross.

Merci aux généreux donateurs !

Merci aux parents volontaires, au policier municipal et aux services espaces verts ayant contribué à la sécurisation de la course.

Merci également aux parents présents venus encourager nos élèves

### **Projet « De bouches à oreilles » (en partenariat avec la Médiathèque de Melesse)**

Le projet « De bouches à oreilles » par la conteuse à histoires Bookinou a pour objectifs de valoriser la lecture à voix haute et de proposer de nouvelles histoires enregistrées par les enfants sur la Bookinou de la médiathèque.

Le thème retenu pour ce projet cette année s'intitule « Villes et campagnes ».

Ce projet concerne les classes de CE1 Mme LEJAMTEL, CE2 Mme TALVAS, CE2 Mmes RIVOLLIER/LE SAINT et CM1/CM2 Mme HUET.

Les enfants s'entraînent à lire une sélection de livres à voix haute afin de s'enregistrer auprès de la médiathèque.

### **Musique à l'école :**

Nous prolongeons notre activité de chant choral au sein de l'école. Pour cela, 3 groupes 'chorale' complémentaires (CP+CE2/CE1/CM) se réunissent régulièrement pour répéter et chanter des chants afin d'acquérir un répertoire commun et d'entretenir cette culture du plaisir de 'chanter ensemble'.

### **Échanges intergénérationnels**

Les élèves du CM2 de Mme Garel et les seniors de la résidence Obély se rencontrent au moins une fois par mois autour du thème choisi de l'art pour renforcer le lien intergénérationnel et 'apprendre ensemble'. Des échanges seront réalisés avec eux également autour du sujet de l'égalité filles/garçons.

### **Conseil des délégués**

Les élections des délégués de classe se sont déroulées du 6 au 10 octobre. Une première réunion de tous les délégués (titulaires + suppléants) est prévue le jeudi 11 décembre à 14h15.

2 éco-délégués, élèves en CM2, restent élus : ils sont les interlocuteurs pour tous projets de l'école ou de la commune dans le domaine de l'environnement et du développement durable. 2 autres éco-délégués CM1 seront élus à leur côté cette année.

### **Projets EDD (Education au Développement Durable)**

L'école participe toujours au CLB (Conseil Local de la Biodiversité) de la commune avec laquelle elle engage un certain nombre de projets : horloge florale, marches vertes, défi *ma petite planète*, ...

Deux classes de cycle 3 (CM1/CM2 Mme Dubost + CM1/CM2 Mmes Huet & Poirier) participent à un projet portant sur la trame verte et bleue et la biodiversité financé par la communauté de

communes. La trame verte et bleue est une voie de circulation pour les animaux sauvages.

Les cinq classes de cycle 3 ont été retenues pour participer au programme Écodo proposé par l'association *Les Petits Débrouillards* et la collectivité *Eau du Bassin Rennais*. 4-5 séances sont prévues avec notamment des sorties de proximité sur le thème de l'eau.

Les deux classes de CE2 vont participer à un programme financé par la communauté de communes portant sur l'alimentation durable. L'objectif est de sensibiliser les élèves sur l'alimentation de saison et sur le gaspillage alimentaire.

Enfin la classe de CE2 de Mme Talvas est inscrite au programme "Éco Pousse" (sensibilisation au développement durable : éco-gestes de manière générale).

A travers toutes ces actions, l'école justifie sa labellisation **E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) niveau 2** (approfondissement).

### **Fête de la Science**

L'association *Rennes en Sciences* est venue à l'école à deux reprises présenter aux élèves de cycle 3 une animation 'aimants' qui a bien plu.

### **U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré):**

l'école a créé une association validée en Préfecture en septembre 2021. Les 3 membres du bureau sont Mme Lejamtel (présidente), Mme Ferrand (secrétaire) et M. Frin (trésorier). 7 classes du C.P. au C.E.2 sont affiliées à l'USEP. Merci à la mairie qui finance l'affiliation de 150 élèves ; l'école prenant en charge le complément. Elle va permettre aux élèves des classes concernées de participer à des rencontres sportives variées regroupant plusieurs classes ou plusieurs écoles (basket, vélo, bal breton, baseball, ...). Grâce à cet investissement fort dans le domaine du sport, l'école bénéficie du label '**Génération 2024**'.

**L'activité piscine** est reconduite pour tous les élèves des classes du CP au CE2.

Nous poursuivons les séances (8 par classe) au bassin d'apprentissage Aquaschool à La Chapelle des Fougeretz. Le coût est pris en charge par la municipalité.

Merci aux parents accompagnateurs et aux parents agréés qui prennent du temps nécessaire à l'aide à l'encadrement de l'activité.

**Le cycle athlétisme** est également reconduit, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, grâce à l'OSVID (Office des Sports du Val d'Ille-Dingé) pour les 5 classes de cycle 3.

Coût financier pris en charge par la communauté de communes. Les éducateurs sportifs sont de qualité et les élèves apprécient bien cette activité.

Le projet **S.R.A.V.** (Savoir Rouler A Vélo) est renouvelé cette année pour les 5 classes de cycle 3 ; il est également financé par la communauté de communes. Les parents sont sollicités pour passer l'agrément vélo afin d'accompagner la sortie vélo dans Melesse prévue lors de la dernière séance.

Les classes de CP auront également besoin de parents agréés 'vélo' pour leur sortie de fin d'année scolaire le long du canal.

### Projet balle au pied

Les élèves des classes de CP, CE1, et CE2 de l'école participent au projet **balle au pied** en lien avec le district d'Ille-et-Vilaine de Football et la Ligue de l'Enseignement. Ce projet financé par le district 35 de la FFF se déroule sur 10 séances en co-intervention avec deux éducateurs sportifs.

**Les Incorruptibles** (toutes les classes y participent) projet national autour de la littérature avec le vote du meilleur livre en Médiathèque au mois de mai 2026. Résultat par commune et au niveau national.

### Questions des parents d'élèves sur d'autres sujets :

#### Retours positifs

89 réponses sur le questionnaire parents sur 247 familles. Globalement, les parents sont satisfaits, notamment de la disponibilité des enseignants et des projets mis en place. Retours aussi positifs sur les activités des TAP.

*Environnement et locaux* : 3.7/5. Cour appréciée. Axe d'amélioration : végétalisation, vétusté des locaux, signalétique à renforcer.

*Cantine* : 3.8/5. Retours hétérogènes. Qualité jugée en baisse depuis l'an dernier. Quid des desserts sur la fin de service.

*Périscolaire* : 4/5. Points d'amélioration : locaux petits et bruyants, manque de jeux de société.

Point d'inquiétude : Sécurité au moment de récupérer les enfants.

Demande : trombinoscope des animateurs possible ?

*Relation équipe enseignante* 4.3/5. Bonne communication.

#### Sécurité

► Y a-t-il des actions prévues pour améliorer la sécurité, principalement aux abords de l'école (surveillance passage piétons et parking par la

*Police Municipale, marquage au sol des passages piétons à refaire) ?*

Réponse de la Mairie → Grand manque de personnel au niveau des services techniques en ce moment. La police municipale assure ses missions de surveillance auprès des différents établissements scolaires de la ville.

► *Les gros conteneurs recyclables sont gênants pour la visibilité des voitures sortant du parking du collège et les morceaux de verre dangereux pour les enfants. Leur déplacement est-il prévu ?*

Réponse Mairie → Pas de déplacement prévu. Pour rappel, ils ont déjà été déplacés et des barrières ont été installées pour éviter que les conducteurs passent de manière dangereuse d'un parking à l'autre.

#### Bâtiments

► *Une rénovation acoustique/thermique des bâtiments est-elle prévue dans les prochains mois ?*

La rénovation du bâtiment principal s'inscrit dans une réflexion globale d'étude de l'utilisation des bâtiments scolaires. Il s'agit de réflexion sur du moyen-long terme. Budget conséquent.

Rappel : avant COVID tous les plafonds ont été isolés.

► *Le directeur demande si la question de l'implantation d'un second toilette adultes au sein de l'école est toujours d'actualité (suite à la suppression du toilette adultes pour l'arrivée des maternelles) C'est prévu dans un futur incertain du fait du manque de personnel aux services techniques.*

#### Temps périscolaires

##### Garderie / TAP

► *Quelles solutions pourraient être envisagées pour améliorer le confort des locaux de l'ancien collège (thermique/acoustique) ?*

L'accueil dans ce lieu est une solution tampon de « dépannage ». Des travaux d'amélioration ont été réalisés cet été même si ce bâtiment n'est pas appelé à durer dans le temps pour cette utilisation.

Pas d'autres rénovations prévues.

La Mairie rappelle qu'elle ne peut pas s'engager sur des dépenses budgétaires compte tenu des élections municipales à venir en mars 2026.

► *Quelles solutions sont prévues pour améliorer l'espace rangement des cartables lors de la garderie du soir ?*

Fait la semaine dernière.

► *Est-il envisageable de sécuriser le grand portail vert le soir ? (portail qui reste ouvert avec peu de surveillance possible de la part des animateurs).*

Réflexion collective : Possibilité de fermer le portail vert et de demander aux parents de passer par le petit portail des Enfantsastiques. Le périscolaire va mener une réflexion en interne et fera un retour aux parents.

► *Est-il possible d'implémenter plus de contrôles lors de la récupération des enfants à 16h45 ?*

► *Avez-vous, à chaque instant, connaissance des effectifs présents dans les locaux (en cas d'évacuation d'urgence par exemple) ?*

Il y a un pointage de l'ensemble des enfants au début des TAP. Puis un nouveau pointage est effectué à la fin des TAP/ début de la garderie.

Les enfants ayant l'autorisation de sortir seuls sont accompagnés par une animatrice au portail.

► *Des exercices d'évacuation incendie sont-ils obligatoires et si oui, ont-ils été réalisés sur le temps périscolaire ?*

Pas encore, mais à venir.

► *Les familles sont ravies de la mise en place du temps d'étude dirigée. Les effectifs permettent-ils de regrouper tous les niveaux en même temps pour le temps d'étude à partir de 17h ?*

Étude surveillée et non dirigée. Trop compliqué de rassembler tout le monde compte tenu des effectifs.

► *Une flexibilité de tarification est-elle envisageable pour les familles ayant des enfants dans les 2 écoles ? Par exemple s'aligner sur l'horaire de récupération du premier de la fratrie pour éviter une surfacturation à partir de 17h et de 18h ?*

Trop compliqué, où ? même jour ? etc. Pas possible de mettre ça en place. Difficile pour la personne qui doit « décider » de la flexibilité de l'horaire (pas possible de faire peser cette responsabilité sur un animateur).

► *Un décalage de la gratuité est-il envisageable ?*

Rappel important de la Mairie : choix de maintenir la gratuité des TAP ainsi que les 15min de garderie entre 16h45 et 17h.

Pour éviter aux parents de courir d'un endroit à l'autre, une enseignante suggère de responsabiliser les enfants plus grands (CM) qui pourraient rejoindre un parent à une heure donnée en maternelle ou sur le parking.

## Restauration

► *Quelles sont les règles en place pour se resservir (plat, dessert, pain) ?*

2 animateurs sont présents pour fluidifier le moment où les élèves peuvent se resservir.

► *Pourquoi certains jours l'ensemble du service ne propose pas le même menu (ex. pas assez de desserts pour tout le monde ?).*

Un dessert est commandé par jour, s'il y a des restes sur les services précédents, les desserts sont repropo- sés le lendemain. En début de service il y a ainsi sou- vent plus de choix.

► *Proposition : communication sur le prix de la can- tine pour expliquer aux familles que le prix ne couvre pas uniquement le menu mais aussi le temps de garde sur la période méridienne, l'encadrement.... Beaucoup de questions circulent et cette communication per- mettrait d'amener de la transparence.*

L'information sera communiquée aux parents sur le fascicule d'informations périscolaires.

Avant de clore cette réunion, Monsieur Gentes in- forme que la municipalité a engagé un travail sur **l'identité de nos deux écoles publiques** (maternelle et élémentaire). Il a proposé les principes suivants au groupe de travail regroupant élus, enseignants, pa- rents et animateurs :

- travailler sur des couples de noms cohérents entre les deux écoles.

- pour circonscrire les possibilités, retenir un ou deux thèmes, puis faire émerger des propositions pour cha- cun de ces thèmes (en classe, remontées RPE, élus)

- le groupe de travail sélectionnera 3 à 5 couples de noms qui seront proposés au vote.

- les noms feront l'objet d'une validation du bureau municipal

- il est proposé d'ouvrir le vote à tous les Melessiens se sentant concernés.

AGENDA - prochains conseils d'école

**MARDI 3 MARS 2026 (CE n°2)**

**MARDI 16 JUIN 2026 (CE n°3)**

**FIN DE SÉANCE à 19h49.**

la secrétaire de séance,  
Mme GUITTET

le directeur,  
M. DESGROUSILLIERS